



Forum: Aide - Recherche de logiciels

Topic: photo numérique: inserer date exif sur la photo

Subject: Re: photo numérique: inserer date exif sur la photo

Publié par: Bibifri

Contribution le : 19/01/2011 15:49:03

haylly : Citation :

Toutefois, pour les photos juridique, il est souhaitable (ici aux Pays-Bas, donc je m'attends à la totale de la CE) pour ajouter la date à une photo. Malheureusement, tous les appareils photos numériques produisent un timbre à date sur une photo. Donc, il faut ajouter ceux qui par exemple IrfanView. Les dates EXIF sont légalement admis.

En effet, il semble y avoir un petit problème linguistique, là.

Moi non plus je n'ai pas tout bien compris sur le sens de l'intervention.

Les dates EXIF incorporées à l'intérieur du fichier photo le sont normalement par l'APN lui-même (pour peu qu'il soit réglé sur la bonne date/heure (

pardon, belle-maman pour l'impertinence !).

Mais elles sont tout aussi bien modifiables (dans le fichier lui-même) qu'effaçables (certains logiciels de retouche les effacent allègrement), de même qu'on peut renommer les fichiers de façon chronologiques ou les insérer comme filigranes.

En résumé, je ne suis pas vraiment sûr qu'elles aient une quelconque valeur légale, au moins si "on" ne définit pas en même temps d'autres moyens de contrôler leur intégrité et leur véracité (je pense par exemple aux photos des radars automatiques).

Pouvez-vous préciser votre question ?

Ce débat sur la "fiabilité" des infos EXIF est intéressant, car on entend de plus en plus souvent dire qu'il faut par exemple pouvoir fournir à son assureur des clichés d'un bien, d'une collection, d'un sinistre etc ce qui me laisse assez perplexe !

P.S. suite à une précédente discussion sur le forum, je m'étais un peu penché sur la question et je m'étais fait un petit aide-mémoire (sans autre prétention que de "mettre au pot" mes petites recherches):

[Récupérer et trier vos photos numériques](#)